



Problème concernant des factures d'eau

Par **eloted**, le **29/01/2008** à **14:38**

bonjour,

sur la facture d'eau que nous recevons chaque année depuis notre installation, on s'est régulièrement aperçu (on l'a également signalé à chaque fois) qu'on nous faisait payer "le tout à l'égoût" alors même que nous ne sommes pas raccordé à ce réseau, notre maison est située trop bas par rapport au réseau (réponse de la commune).

l'ennui est que cela fait près de 30 ans qu'on paie (environ 100€) alors qu'on n'est pas raccordé.

aussi pourriez vous m'indiquer qu'est ce qu'on peut faire pour que, d'une part on arrête de nous facturer ce service, et que d'autre part on nous rembourse l'argent déjà versé (sur combien d'années peut on remonter, ...)

vous remerciant par avance de votre aide et réponse